

Informationen = Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Mitteilungen aus dem Gebiete der Lebensmitteluntersuchung und Hygiene = Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène**

Band (Jahr): **77 (1986)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Informationen — Informations

Verleihung der Werdermedaille

Im Jahre 1943 wurde zur Erinnerung an den langjährigen Chef der Sektion für Lebensmittelkontrolle im Eidg. Gesundheitsamt die Prof.-J.-Werder-Stiftung mit Sitz in Bern errichtet. Die letzte Verleihung des von der Werder-Stiftung ausgesetzten Preises, bestehend aus einer Medaille und einem Geldbetrag, geht auf den Herbst 1985 zurück. Es ist beabsichtigt, im Jahr 1987 wiederum eine solche Verleihung vorzunehmen. Die Auszeichnung der Werder-Stiftung ist für Personen oder Personengruppen bestimmt, die sich auf dem Gebiet der Lebensmittelchemie hervorgetan oder in anderer Weise grosse Verdienste um die Kontrolle, Gesetzgebung oder Technologie der Lebensmittel erworben haben. In erster Linie kommen Schweizerbürger in Frage; ausnahmsweise kann die Medaille aber auch ausländischen Forschern zuerkannt werden.

Vorschläge für die Verleihung oder Bewerbungen um die Werder-Medaille sind mit schriftlicher Begründung bis spätestens 15. März 1987 an den Stiftungsrat der Prof.-Werder-Stiftung, Elfenstrasse 19, 3006 Bern, einzureichen.

Attribution de la médaille Werder

En souvenir de celui qui pendant de nombreuses années, a été à la tête de la section des denrées alimentaires du Service fédéral de l'hygiène publique il a été institué à Berne la Fondation Prof. Werder. La dernière attribution du prix créé par cette fondation consistant en une médaille et une somme d'argent remonte à l'automne 1985. Une telle attribution est de nouveau prévue en 1987. Cette récompense est destinée à des personnes ou à des groupes de personnes qui se sont distinguées par leur travaux dans le domaine de la chimie alimentaire ou qui ont acquis de grands mérites dans le contrôle, la législation ou la technologie alimentaire. En premier lieu ce sont des candidats suisses qui sont retenus; exceptionnellement la médaille peut cependant être décernée à des savants étrangers.

Les propositions pour l'attribution de la médaille Werder ou les candidatures à celle-ci doivent être présentées par écrit, avec arguments à l'appui, au Conseil de la Fondation du Prof. Werder, Elfenstrasse 19, 3006 Berne, jusqu'au 15 mars 1987 au plus tard.

Hommage à M. Charles Berner, ancien chimiste cantonal de Genève

Le 23 septembre 1986, M. Charles Berner est décédé après une courte hospitalisation et rien ne laissait présager une disparition si rapide.

M. Berner, d'origine bernoise (Guggisberg), était né le 2 octobre 1908. Sa famille s'étant établie en France, il a terminé ses études supérieures à l'Université de Strasbourg où il a obtenu le diplôme d'ingénieur-chimiste.

De retour en Suisse, il est entré en fonction au Laboratoire cantonal de Genève le 28 novembre 1936, mais comme agent-enquêteur seulement, car les temps étaient durs! Il a ainsi fait ses premières armes sous la direction de M. Valencien, chimiste cantonal à cette époque. Sa qualification lui a permis cependant d'être nommé chimiste en juillet 1942, puis chimiste cantonal adjoint le 1er mai 1955. La direction du laboratoire en tant que chimiste cantonal lui a été confiée le 1er juillet 1965. C'est dire que M. Berner a gravi tous les échelons de la hiérarchie du service et acquis ainsi une connaissance approfondie de tous les problèmes du contrôle des denrées alimentaires.

M. Ch. Berner a atteint l'âge de la retraite en 1973 mais ne l'a prise effectivement que le 31 mars 1974. Il a répondu de bonne grâce à ce prolongement d'activité afin de permettre d'assurer aussi bien que possible une succession bouleversée par la grave maladie, puis le décès de son adjoint, M. Jean-François Tiercy.

Durant son activité, M. Berner a fait preuve d'une capacité de travail peu commune et ses collaborateurs ont en outre toujours apprécié son extraordinaire mémoire qui lui permettait de répondre directement ou de dire où se trouvait la réponse à pratiquement toutes les questions.

Une partie importante des travaux scientifiques de M. Berner a été consacrée à l'étude des arômes. La contribution qu'il a apportée en tant que président de la sous-commission du chapitre 43 «Substances aromatisantes» du Manuel suisse des denrées alimentaires a été prépondérante et ce chapitre constitue à lui seul l'un des classeurs de l'ouvrage. C'est dire la somme de connaissances qui y a été réunie et qui intéresse aussi bien l'industrie que les laboratoires de contrôle.

M. Berner a encore publié ou contribué à la publication de bien d'autres mémoires et en reconnaissance de ses travaux, la médaille Werder lui a été décernée en décembre 1980.

En tant que spécialiste des arômes, il a été nommé membre du Conseil de l'Europe, charge qu'il a assumée depuis 1972 jusqu'à la limite d'âge en 1978.

En tant que chimiste cantonal, M. Berner est à l'origine de l'important développement du Laboratoire cantonal, aussi bien en équipement scientifique qu'en personnel, ce qui lui a donné la possibilité de traiter tous les problèmes importants que rencontre le contrôle des denrées alimentaires. Ses collaborateurs ont ainsi bénéficié d'un outil de travail efficace et adapté aux progrès rapides des connaissances en matière de technologie alimentaire et de risques toxicologiques liés aux contaminants.

L'intérêt que M. Berner a toujours porté à la chimie des denrées s'est prolongé au-delà de la retraite et différents groupes de travail auxquels il a continué à participer ont ainsi pu encore bénéficier durant des années de sa grande expérience.

Tous ses collaborateurs gardent de lui le souvenir d'un «patron» sur lequel on pouvait compter et d'un homme sensible sous des abords un peu bourrus. Sa personnalité restera toujours attachée à l'histoire du Laboratoire cantonal de Genève.

J. V.